



Conseil économique et social

Distr. générale
8 février 2021

Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Afrique
Forum régional africain pour le développement durable
Septième session
Brazzaville (en ligne), 1^{er} – 4 mars 2021

Point 5 de l'ordre du jour provisoire*

Table ronde plénière sur la façon de satisfaire les besoins en données et en statistiques pour permettre une reprise durable, inclusive et fondée sur des preuves après la crise du COVID-19 et réaliser les objectifs de la Décennie d'action et de réalisations en faveur du développement durable en Afrique

Informations et lignes directrices pour la table ronde plénière sur les données et les statistiques

I. Date et heure

1. La table ronde se tiendra le 2 mars 2021, de 11 h 15 à 13 heures.

II. Introduction et objectif

2. À l'aube de la Décennie d'action, les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 continuent d'être trop lents et inégaux. Dans certains domaines, les avancées ont stoppé ou se sont inversées. La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a également renforcé les obstacles préexistants à la réalisation des objectifs de développement durable, les inégalités structurelles, les lacunes et les défis et risques systémiques.
3. Les États membres sont donc confrontés aux défis consistant à assurer une reprise durable et inclusive après la crise du COVID-19 et à accélérer la réalisation des objectifs dans le cadre de la décennie d'action et de mise en œuvre. Des données et des statistiques précises et actualisées sont les pierres angulaires pour relever ces défis. Elles sont indispensables à des politiques et des actions efficaces pour, entre autres, atteindre les personnes qui en ont le plus besoin, comme celles qui vivent dans l'extrême pauvreté et dans des situations vulnérables, garantissant ainsi de ne pas faire de laissés-pour-compte.
4. L'objectif de cette table ronde est d'aborder l'importance et l'état de la disponibilité, de l'accès et de l'application de données et de statistiques précises pour la mise en œuvre des deux programmes et l'établissement de rapports factuels à cet égard. Les panélistes mettront l'accent sur le besoin de plus en plus urgent d'approches, d'options politiques et d'investissements pour générer des données précises et en temps voulu afin de parvenir à une reprise inclusive

* ECA/RFSD/2021/1/Rev.1.



et durable, conformément aux objectifs du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 : l'Afrique que nous voulons, et de mieux construire l'avenir après la crise du COVID-19.

III. Format

5. La discussion sera menée par un panel composé de décideurs politiques et d'experts de haut niveau issus des communautés statistiques, scientifiques, technologiques et de l'innovation, des ministères concernés des gouvernements nationaux, des organisations régionales, du secteur privé, et de la société civile. La liste détaillée est présentée au paragraphe 7 ci-dessous.

IV. Lignes directrices

6. La table ronde plénière se déroulera suivant les lignes directrices ci-après :

a) Le Président lancera la table ronde, notamment en en définissant l'objectif tel qu'indiqué ci-dessus et en présentant les intervenants. Il donnera ensuite la parole au modérateur, qui conduira le dialogue entre les panélistes et les autres participants ;

b) Le modérateur demandera à chaque panéliste de répondre, pendant cinq minutes au maximum, à une ou plusieurs des questions suivantes :

i) Comment des données et des statistiques précises ont-elles contribué à renforcer la mise en œuvre, le suivi et l'établissement de rapports sur les deux programmes ?

ii) Quel est le rôle des technologies numériques et de l'innovation pour améliorer la production, la gestion, la diffusion et l'utilisation de données et de statistiques précises ? Comment peut-on mieux les exploiter à cette fin ?

iii) Quelles sont les politiques et les pratiques qui ont fonctionné et pourquoi ont-elles permis de générer, de diffuser et d'utiliser efficacement des données et des statistiques précises ?

iv) Qui sont les principales parties prenantes dans la production, la diffusion et l'utilisation des statistiques, et comment peut-on les aider à mieux remplir leur rôle ?

v) Quels sont les défis rencontrés dans la production, la gestion, la diffusion et l'utilisation de données et de statistiques précises et désagrégées ?

vi) Quel soutien les partenaires aux niveaux national, régional et mondial pourraient-ils apporter pour garantir la disponibilité, l'accès et l'utilisation de données et de statistiques précises et désagrégées afin d'éclairer les politiques et les actions visant à se remettre de la crise du COVID-19 et à accélérer la mise en œuvre des deux programmes ?

vii) Quels sont les moyens et les possibilités d'améliorer la production, la gestion, l'accessibilité, la diffusion et l'utilisation des données et des statistiques afin de mieux tirer parti de la crise du COVID-19 et d'accélérer la mise en œuvre ?

c) Le modérateur facilitera un dialogue interactif entre les intervenants. Pour ce faire, il donnera aux pays participants aux examens nationaux volontaires en 2021 l'occasion de poser des questions aux pays ayant déjà pris part au processus d'examen ;

d) Il invitera ensuite les autres participants à poser des questions et à apporter d'autres contributions.

e) À l'issue du dialogue, il présentera une synthèse des messages stratégiques clés, y compris les recommandations qui auront été formulées. Le modérateur redonnera ensuite la parole au Président, qui conclura la table ronde.

V. Modérateur et intervenants

7. Le Président, le modérateur et les panélistes de la table ronde seront les suivants :

Présidence : Le/la Président(e) du Bureau de la septième session du Forum régional

Modération : à confirmer

Panélistes :

- La Représentante spéciale du Secrétaire général pour la réduction des risques de catastrophe et Directrice du Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes, Mami Mizutori
 - Ministre responsable des statistiques
 - Ministre des finances
 - Ministre de l'information, des sciences et des technologies ou de la transformation numérique
 - Représentant(e) de la Commission de l'Union africaine ou d'une communauté économique régionale
 - Représentant(e) de la société civile ou du secteur privé
-